

RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE CORSE SENIORS PAR PAIRES DE PADEL 2023

(adopté par le Comité de direction du 28/01/23)

Les Championnats de Corse de Padel Sénior Dames et Messieurs sont ouverts aux joueurs de 11 ans et plus filles et garçons.

Le mode de sélection pour la phase finale des Championnats Régionaux est similaire à celui utilisé par la FFT pour les championnats de France. Il comprendra des phases départementales et une phase finale avec 24 équipes (16 Hommes et 8 Femmes) respectant les règlements FFT des championnats régionaux.

Les femmes ne peuvent pas jouer avec les hommes.

Pour participer à un Championnat régional par paire, et donc au Championnat de France en cas de qualification, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être licenciés au sein de la même ligue, ils choisiront alors de participer au championnat régional de l'une ou l'autre de leurs deux ligues d'appartenance.

Date de prise de licence au plus tard le **31 mars 2023**.

Dates retenues pour la Phase Finale des Championnats de Corse de Padel 2023 : les 24 et 25 juin 2023.

- La compétition se déroulera au Centre Territorial de Lucciana
- Le nombre d'équipes par catégories sera limité à 16 équipes pour le tableau masculin et 8 équipes pour le tableau féminin
- Inscriptions auprès de la Ligue Corse de Tennis
- Date limite d'inscription : **30 mai 2023**
- Tarif par équipe : 40 €

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION : 1 seule épreuve en 2 phases

La Commission Régionale de Padel pourra prendre toutes les décisions nécessaires pour la bonne marche de l'épreuve, en collaboration avec la Commission Régionale d'Arbitrage.

Le coaching sera autorisé pour la phase finale régionale, par un coach désigné avant le début de la compétition, uniquement aux changements de côté.

➤ Poids des équipes pour les qualifiées d'office et les tableaux des phases départementales :

- Prise en compte du dernier classement connu à la date de clôture des inscriptions pour les Championnats de Corse.

➤ Poids des équipes pour les wild-card et les tableaux des phases régionales :

- Prise en compte du dernier classement connu à la date des phases départementales.

HOMMES

➤ Phases départementales qualificatives au Tableau Final :

- **Corse du Sud**, Ajaccio : au Mezzavia TC
- **Haute-Corse**, Bastia : au CTTC à Lucciana

Week-end des 10 et 11 juin 2023 : Inscriptions libres

➤ Phase Finale Régionale (P1000) au Centre Territorial :

Week-end des 24 et 25 Juin 2023 : 16 équipes (tableau à entrée échelonnée, 4 équipes TDS en ¼).

➤ **Les équipes présentent pour la phase régionale (16 équipes) :**

- Les équipes avec un poids total inférieur à 2500 sont directement qualifiées pour la phase régionale (de 4 à 8 places) :
 - Dans la limite de 8 équipes maximum qualifiées d'office.
 - Avec au minimum 4 équipes qualifiées d'office (même si plus de 2500).
- Le nombre d'équipes qualifiées de chaque phase départementale pour la phase régionale sera déterminé en fonction du nombre de participants dans chaque secteur :
 - 4 à 7 équipes : 1Q
 - 8 à 11 équipes : 2Q
 - 12 à 15 équipes : 3Q
 - 16 équipes ou + : 4Q

Si moins de 4 équipes dans un secteur, 1 seule phase départementale regroupant toutes les équipes.

Les équipes inscrites distantes de + de 80km des lieux d'épreuves peuvent être indifféremment réparties dans les 2 secteurs en fonction du nombre d'équipes inscrites.

- Wild-Card pour les places restantes (de 0 à 8 places)

Si 16 équipes ou moins d'inscrites, phase régionale directe.

FEMMES

➤ Phases départementales qualificatives au Tableau Final :

- Corse du Sud, Ajaccio : au Mezzavia TC
- Haute-Corse, Bastia : au CTTC à Lucciana

Week-end des 10 et 11 juin 2023 : Inscriptions libres

➤ Phase Régional (P1000) au Centre Territorial :

Week-end du 24 et 25 Juin 2023 : 8 équipes (TMC départ en ligne)

➤ **Les équipes présentent pour la phase régionale (8 équipes) :**

- Les 2 meilleures équipes qualifiées pour la phase régionale (2 places).
- Les deux premières équipes de chaque phase départementale qualifiées pour la phase régionale (4 places)
- Si moins de 4 équipes dans un secteur, 1 seule phase départementale, regroupant toutes les équipes.

Les équipes inscrites distantes de + de 80km des lieux d'épreuves peuvent être indifféremment réparties dans les 2 secteurs en fonction du nombre d'équipes inscrites.

- Wild-Card pour les places restantes (2 places).

Si 8 équipes ou moins d'inscrites, phase régionale directe.